



Ville de Cannes

Le Maire

Vice-Président du Conseil Général

Madame Sonia WALTER
Lord Cook
31/32 boulevard de la Source
06400 CANNES

Cannes, le **10 MARS 2015**

OBJET : DOLEANCE CONSTRUCTION BD EUGENE GAZAGNAIRE

Réf. : DL/DC/TM-15004327DS

Chère Madame,

J'ai bien reçu votre courrier par lequel vous faites part de vos inquiétudes quant à un projet de construction d'un immeuble, à proximité de votre résidence, en lieu et place de trois maisons.

Comme vous, je partage votre préoccupation de conserver ce qui fait la particularité des secteurs de la Pointe Croisette et du Mouré Rouge, à savoir des maisons de caractère entourées d'espaces verts.

J'ai donc décidé, dans le cadre de révision du Plan Local d'urbanisme (P.L.U.) en cours, de « sanctuariser » les secteurs remarquables de la ville de Cannes en interdisant toutes constructions d'immeubles et en permettant des extensions très limitées du bâti existant afin d'en améliorer la qualité.

En anticipation de ces dispositions nouvelles, j'ai le plaisir de vous faire savoir que je m'oppose, par le moyen du sursis à statuer, au permis de construire déposé pour la réalisation de l'immeuble concerné.

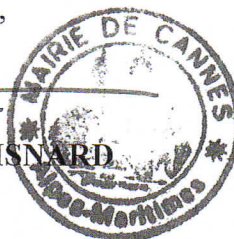
Enfin, en ce qui concerne le classement des arbres remarquables que vous indiquez, je demande aux services municipaux de bien noter votre demande et d'analyser sa pertinence dans le cadre de la révision en cours, et du P.L.U..

En espérant avoir répondu à vos légitimes interrogations, je vous prie de croire, Chère Madame, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs et dévoués.

David Lisnard

Le Maire,

David LISNARD



Hôtel de Ville – CS 30140 - 06414 Cannes CEDEX

Téléphone : 04 97 06 40 00 - Fax : 04 93 99 52 84 – E-mail : secretariat-david.lisnard@ville-cannes.fr